

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° 1585

présenté par  
M. Laurent et M. Hutin

-----

### ARTICLE 22 QUATER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article adopté par la commission